



VOLET B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15166251

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le **18 NOV. 2015**
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0844.331.451

Dénomination

(en entier) : **ZUNE ETOILE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Luzery 232 à B-6600 BASTOGNE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification au sein du Conseil d'Administration

A l'unanimité, l'Assemblée Générale prend les décisions suivantes :

Elle prend acte de la révocation, avec effet au 23 septembre 2015, du représentant permanent de la société anonyme « Société des Garages Luxembourgeois » (administrateur de ZUNE ETOILE), qui est la SPRL HAUTE-FONTAINE CONCEPT représentée par son gérant Monsieur Benoit MAILLEUX.

L'Assemblée décide de ne pas lui octroyer décharge pour les fonctions exercées du 1er janvier 2015 au 23 septembre 2015.

A dater du 23 septembre 2015, le représentant permanent de la société anonyme « Société des Garages Luxembourgeois » dans le cadre de son mandat d'administrateur est Monsieur Marc WILMET domicilié à B-5376 MIECRET, Ruelle de Huy 7.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2017.

Suite à cette modification, le conseil d'Administration est donc composé des personnes suivantes :

- SAMUEL ZUNE SPRL, représenté par son représentant permanent Monsieur Samuel ZUNE, administrateur-délégué ;
- AYAM HOLDING SA, représentée par son représentant permanent Madame Isabelle HAMER, administrateur ;
- SOCIETE DES GARAGES LUXEMBOURGEOIS SA, représentée par Monsieur Marc WILMET, administrateur.

En outre, le Conseil d'administration à l'instant réuni décide de remplacer, avec effet au 23 septembre 2015, au poste de président du conseil d'administration Monsieur Benoit MAILEUX agissant pour compte de la société HAUTE -FONTAINE CONCEPT SPRL par Monsieur Marc WILMET domicilié à B-5376 MIECRET, Ruelle de Huy 7.

La société SAMUEL ZUNE SPRL représentée par Monsieur Samuel ZUNE se charge des formalités afférentes à la publication de la présente décision.

Déposé en même temps le PV d'AGE du 15 octobre 2015.

SPRL SAMUEL ZUNE

représentée par

Samuel ZUNE

Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/11/2015 - Annexes du Moniteur belge